



FICHE DIPLÔME M2 DPEC IPII

1) a-Titre de la formation :

MASTER 2 Mention Direction de projets ou d'établissements culturels - Parcours INGÉNIEURIE DE PROJETS INTERCULTURELS ET INTERNATIONAUX (IPII) (apprentissage)

b- Code et intitulé RNCP

34104

c- Organisme certificateur

Université de Bourgogne

2) Objectifs de la formation :

L'objectif de la mention est de former dans les domaines de la culture, en formation initiale comme en formation continue des directeurs, concepteurs, administrateurs, gestionnaires, médiateurs de projets, consultants, et experts

Compétences et Aptitudes :

Compétences acquises à l'issue de seconde année du parcours:

- connaître l'environnement juridique, administratif, politique, économique de l'action culturelle en France et à l'international,*
 - connaître les enjeux de l'action artistique et culturelle en France et à l'international,*
 - connaître les enjeux de la valorisation du patrimoine,- maîtriser les outils de gestion et d'administration d'une structure culturelle,*
 - analyser les conditions de mise en œuvre d'une action interculturelle,*
 - analyser les conditions de réception des œuvres,*
 - concevoir et mettre en œuvre une action interculturelle,*
 - élaborer le budget d'un projet et établir des partenariats en France et à l'international,*
 - connaître les procédures de diffusion des œuvres,*
 - maîtriser les outils de la communication culturelle,*
 - effectuer le suivi administratif et financier d'une action interculturelle,*
 - évaluer une action interculturelle et ses effets.*
- Débouchés du parcours (métiers et poursuite d'études): Le parcours « Ingénierie de Projets Interculturels et Internationaux » vise à permettre une insertion réussie sur le marché du travail national, européen, international de l'action publique et privée dans les domaines de l'art et de la culture en tenant compte de la dimension interculturelle. La formation dispensée a pour objectif de transmettre des compétences en conception, coordination, administration, gestion et médiation adaptées au champ professionnel de la culture et aux échanges culturels internationaux.*

L'organisation de l'enseignement permet une alternance en entreprise tout au long de l'année universitaire et optimise ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.

3) Débouchés et éventuelles possibilités de poursuite de parcours :

Les métiers visés sont :

- *Chargés de production et de programmation*
- *Responsables et coordinateurs de projets d'échange*
- *Agents d'accompagnement des artistes*
- *Secrétaires généraux- Administrateurs*
- *Responsables de communication ou de relations publiques en collectivité ou en entreprise*
- *Concepteurs et évaluateurs de projets artistiques et culturels*
- *Chargés des relations avec les médias*
- *Médiateurs*
- *Responsables de services éducatifs*

4) Durée de la formation et rythme de l'alternance :

Durée de la formation en heures : 455.0000

Dates ou période de démarrage/fin de la formation : du 12/10/2020 au 11/10/2021

Rythme de l'alternance :

Voir calendrier de formation en PJ

5) Programme : Voir Fiche filière en PJ

6) Méthodes pédagogiques :

- *Cours magistraux*
- *Travaux dirigés*
- *Études de cas*
- *Échanges*
- *Exposés*

7) Modalités d'évaluation et conditions obligatoires pour valider le diplôme :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université: <https://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf>

8) Taux d'obtention du diplôme et taux d'insertion :

Résultats aux diplômés à l'uB en 2017-2018 :

Taux de réussite net : 100%

Taux de réussite brut : 81%

Préciser le taux d'insertion du public apprenti à 6 mois et 18 mois

Devenir des diplômés 2017,

situation à 9/12 Mois : Taux d'insertion : 50%

situation à 18 Mois : Taux d'insertion : 90%

situation à 30 Mois : Taux d'insertion : 70%

9) Coûts pour l'apprenti : UB : CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)

10) Pré-requis :

- L'admission en deuxième année du parcours « Ingénierie de Projets Interculturels et Internationaux » est de droit pour les étudiants ayant validé la première année du parcours et représentera environ 50% des effectifs de la première année.

- Pour les étudiants titulaires d'un autre M1 ou d'un M1 DPEC validé dans une autre université, l'accès au parcours est soumis à l'avis d'une commission pédagogique composée de deux enseignants et d'un professionnel statuant sur la base d'un dossier et d'un entretien. L'admission est prononcée en fonction de l'adéquation du projet professionnel du candidat avec les objectifs de formation (les principaux pré-requis sont : une expérience préalable dans secteur culturel, une motivation nourrie par l'expérience des pratiques artistiques et/ou culturelles, ainsi qu'une solide culture générale).

- Validation des acquis professionnels (VAP) si vous avez un niveau inférieur à BAC+4. Il faut alors s'adresser au Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) afin d'obtenir le dossier de VAP et la notice(03 80 39 51 80).

Public :

- jeune de moins de 30 ans

11) Procédure d'admission :

Pour une inscription en MASTER 2 Mention Direction de Projets ou Établissements Culturels Parcours Ingénierie des Projets interculturels et internationaux, vous devez remplir un dossier de candidature via le site de l'INSPE(sur e-Candidat) La période de candidature est consultable depuis le site internet de l'INSPE. Vous pouvez également contacter le secrétariat de l'Institut Denis Diderot pour plus d'information. Après acceptation pédagogique: L'inscription administrative se fait auprès du SEFCA à la Maison de l'Université, Esplanade Erasme - BP 27877, 21078 DIJON Cedex Le SEFCA établit un devis, un programme, une présentation de formation et un contrat ou convention de formation.

12) Dossier de candidatures :

E-candidat

13) Moyens mobilisés pour la recherche du contrat d'apprentissage :

Possibilité de participer aux ateliers de recherche d'emploi du Pôle Formation (rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretiens...) pour les étudiants de l'université de Bourgogne.

14) Moyens mobilisés au cours de la formation pour faciliter la recherche d'emploi :

Possibilité de participer à l'ensemble des manifestations organisées par l'Université de Bourgogne (job dating, salons et forums...).

15) Livret d'apprentissage

Livret d'apprentissage proposé par le CFA sous forme électronique

16) Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Les locaux sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

17) Coordonnées

Directeur de l'UFA

Nom : LANG RIPERT

Prénom : Elsa

Téléphone : 03 80 39 35 82

Email : elsa.ripert@u-bourgogne.fr

Responsable pédagogique

Nom : PARISOT

Prénom : Véronique

Téléphone : 03 80 58 98 41

Email : veronique.parisot@u-bourgogne.fr

Assistant(e)

Nom : DOS SANTOS

Prénom : Laura

Téléphone : 03 80 39 52 96

Email : laura.dos-santos@u-bourgogne.fr

Ingénieur(e)

Nom : DURIEUX-VIANA

Prénom : Melvyn

Téléphone : 03 80 39 51 94

Email : Melvyn.Durieux-Viana@u-bourgogne.fr